

École de criminologie  
Université de Montréal

Hiver 2024

**SIP3071 Enjeux de sécurité nationale**

10 janvier au 24 avril 2024

Mercredi de 12:30 à 15:30

Sophie Allard

[sophie.allard.1@umontreal.ca](mailto:sophie.allard.1@umontreal.ca)

Disponibilité : sur rendez-vous

## Descripteur du cours

La notion de sécurité nationale au Canada. Définitions et notions juridiques. Ingérence étrangère. Protection d'infrastructures essentielles. Contre-prolifération. Terrorisme et financement. Cybersécurité. Criminalités intégrées. Vulnérabilités nationales. Notions d'imputabilité.

## Objectifs du cours

Les objectifs de ce cours sont :

- D'exposer les étudiant(e)s à des notions supplémentaires en matière de sécurité nationale au Canada.
- D'aborder les principaux enjeux en matière de sécurité nationale.
- De présenter les différents acteurs, leur rôles et responsabilités.
- De discuter de la notion d'imputabilité et de ses limites en contexte de sécurité nationale.
- D'aborder l'aspect juridique dans le cadre de poursuites criminelles en matière de sécurité nationale.
- De discuter des principaux enjeux locaux et internationaux posant une menace en matière de sécurité nationale.

## Approche pédagogique

Ce cours de 45 heures et de 3 crédits aura lieu tous les mercredis, de 12h30 à 15h30 à partir du 10 janvier 2024.

Une grande partie de la matière sera donnée sous forme d'exposés magistraux donnés par la chargée de cours. Toutefois, tout au long des enseignements, les étudiant(e)s sont invité(e)s à poser des questions ainsi qu'à exprimer leurs opinions et/ou exposer leurs expériences personnelles en lien avec la matière donnée. En conséquence, et compte tenu de ce format d'enseignement laissant place aux interventions de l'auditoire, il se peut que le calendrier des présentations soit légèrement modifié. Ainsi, les thèmes pourraient ne pas être systématiquement abordés aux dates prévues. **Cependant les dates d'évaluation – précisées ci-dessous – sont définitives et demeurent telles quelles.**

Il n'y a aucun ouvrage obligatoire à se procurer; les textes à lire seront déposés dans la page Studium du cours. Il est à noter que des changements pourraient survenir quant aux lectures à faire : la chargée de cours s'engage transmettre l'information le plus rapidement possible aux étudiants et à donner accès aux nouvelles lectures, le cas échéant. Il est recommandé de faire la lecture des textes **AVANT** la séance de cours.

Ouvrage **FACULTATIF** : Carvin, S. (2021). *Stand on Guard: Reassessing Threats to Canada's National Security*. University of Toronto Press.

## Modalités d'évaluation des apprentissages

### **Examen intratrimestriel (28 février) 35%**

Examen portant sur le contenu des cours et les lectures obligatoires.

### **Réflexion critique 25%**

Réflexion critique portant sur un enjeu de sécurité nationale (choix parmi 3 sujets proposés par la chargée de cours). Travail écrit comprenant entre 3 et 5 pages, 1.5 interligne. Critères de correction :

Qualité de l'argumentaire.....10%

Intégration des notions du cours.....10%

Qualité du français (grammaire, syntaxe).....5%

### **Examen final (24 avril) 40%**

Examen portant sur le contenu des cours et les lectures obligatoires **après** l'examen intra.

## Barème de notation

Grille de conversion des pourcentages			
Points	Note littérale	Valeur	Pourcentage
4,3	A+	Excellent	90
4	A		85
3,7	A-		80
3,3	B+	Très bon	77
3	B		73
2,7	B-		70
2,3	C+	Bon	65
2	C		60
1,7	C-		57
1,3	D+	Passable	54
1	D		50
0	E	Échec	-de 50

## Calendrier du cours

*Tous les cours se déroulent en présentiel, sauf indication contraire.*

### 10 janvier

Introduction. Plan, objectifs et évaluations du cours. Approche opérationnelle. Définitions et terminologie. Retour sur les principes de haute et de basse police. L'effritement du mur et rapprochement des paradigmes. Amalgames des pouvoirs. Concept de criminalités intégrées. Priorités canadiennes en matière de sécurité nationale.

#### Lecture obligatoire

CARVIN, Stephanie (2021). *Stand on Guard : Reassessing Threats to Canada's National Security*. Introduction (p. 3 à 12).

Loi sur le SCRS (à consulter, facultatif)

### 17 janvier

Acteurs de la sécurité nationale au Canada. Décideurs politiques. Collecte de renseignement et organismes consultatifs. Agences d'application de la loi. Départements gouvernementaux et fonctions de sécurité nationale. Apport des médias.

Lecture obligatoire: Carvin, S. (2023). The Spy Who Briefed Me: The benefits and risks of cooperation. TSAS paper.

## 24 janvier

Terrorismes. Lutte au terrorisme et aux activités de financement terroriste. Entités listées. Dispositions législatives. Débats.

### Lectures obligatoires :

- Bigo, D. (2005). L'impossible cartographie du terrorisme. *Cultures & conflits*.
- Lemay-Langlois, S. (2012). Terrorisme et antiterrorisme: le jeu du pire. *Champ pénal, IX*.

## 31 janvier

Infrastructures essentielles/critiques. Stratégie nationale. Vulnérabilités, menaces et risques. Collaborations et signalements. Conférencier invité (à confirmer).

Lecture obligatoire : Bisset, Mills & Quigley (2017). *Too Critical to Fail: How Canada manages Threats to Critical Infrastructure*. Chapitre 2: *Risk Governance and Critical Infrastructure: Control and Adaptive Capacity* (p. 27 à 55).

## 7 février

Contre-prolifération. Armes de destruction massive. CBRNe. Biens stratégiques et contrôles à l'exportation.

Lecture obligatoire : Stewart, I. J., Viski, A., & Brewer, J. (2020). Combating the financing of proliferation: challenges and new tools. *Journal of Financial Crime*, 27(4), 1107-1121.

## 14 février

Ententes partenariales. Rôle du secteur privé. Proximité avec les États-Unis. Exemple de l'accueil de réfugiés et opinions publiques.

Lecture obligatoire : Le Bomin, G. (2019). *Le cadrage médiatique de l'arrivée des réfugiés syriens au Canada dans trois quotidiens québécois: Le Devoir, La Presse, Le Journal de Montréal (novembre 2015-février 2016)* (Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Trois-Rivières) (Extraits).

## 21 février EXAMEN INTRATRIMESTRIEL (35%)

## 28 février

### **REMISE SUJET POUR RÉFLEXION CRITIQUE**

Imbrications criminelles – criminalité de droit commun et sécurité nationale. Nexus crime organisé et sécurité nationale. Approches policières et approches de renseignement. Complexité des enquêtes criminelles. Accusations de crime « moindre » (*lesser crime*). Perturbations. Présentations de cas et de poursuites en matière d'atteinte à la sécurité nationale. Échanges et débats.

#### Lectures obligatoires

- Carvin, S. (2021). *Stand on Guard: Reassessing Threats to Canada's National Security*. University of Toronto Press. (Conclusion, p.261-279).
- Fijnaut, C. et al (2022). *Introduction to the nexus between organized crime and terrorism* dans Paoli, L., Fijnaut, C., & Wouters, J. (Eds.). (2022). *The nexus between organized crime and terrorism: types and responses*. Edward Elgar Publishing.

## 6 mars

Semaine de lecture

## 13 mars

Défense, diplomatie (politique étrangère) et renseignement. Partenariats en matière de défense. Rôle du Canada. Critiques et menaces.

Lecture obligatoire : Potter, E.H. (2021). Three Cheers for “Diplomatic Frivolity”: Canadian Public Diplomacy Embraces the Digital World.

## 20 mars

Menaces actuelles I - Cybercriminalité, cybersécurité & cyberdéfense. Désinformation. Intelligence artificielle. Conférencier invité (à confirmer).

#### Lectures obligatoires:

- Cianfarani, C. (2020). *How can Canada Succeed in the Cyber Century*. The Hill Times.
- Mangeau, J. (2023). *Preparing Canada for a New Generation of Security Challenges (Commentary)*. War on the Rocks.

## 27 mars

### **REMISE DU TRAVAIL ÉCRIT (25%)**

Menaces actuelles II - Économie canadienne. Forces et secteurs de vulnérabilité. Ingérence étrangère et espionnage industriel. Vol de propriété intellectuelle & d'expertises.

Lecture obligatoire : Rolland, N. (2021). Face à la Chine, l'Australie en résistance. *Politique étrangère*, , 65-76.

### 3 avril

Menaces actuelles III – Changements climatiques. Déplacements, ressources et souveraineté.

Lecture obligatoire : Taithe, A. (2022). Chapitre 6. Un climat stratégique en Arctique ?. Dans : Nicolas Regaud éd., *La guerre chaude: Enjeux stratégiques du changement climatique* (pp. 111-126). Paris: Presses de Sciences Po.

### 10 avril

Conférenciers ou conférencières invité(e)s (conférence(s) sujette(s) à l'examen)

Aucune lecture

**24 avril** : EXAMEN FINAL (local B-0305, pav. Jean-Brillant \*\* vous sera confirmé)

---

## Références bibliographiques

- Bérubé, M., & Campana, A. (2015). Les violences motivées par la haine. Idéologies et modes d'action des extrémistes de droite au Canada. *Criminologie*, 48(1), 215-234.
- Bigo, D. (2005). L'impossible cartographie du terrorisme. *Cultures & conflits*.
- Bisset, B., Mills, B., & Quigley, K. (2017). *Too critical to fail: How Canada manages threats to critical infrastructure*. McGill-Queen's Press-MQUP.
- Borum, R. (2011). Radicalization into violent extremism I: A review of social science theories. *Journal of strategic security*, 4(4), 7-36.
- Brodeur, J.-P. (1983). High Policing and Low Policing: Remarks about the Policing of Political Activities. *Social Problems*, 30(5), 507-520. doi:10.2307/800268
- Carvin, S. (2023). The Spy Who Briefed Me: The benefits and risks of cooperation. TSAS paper.

- Carvin, S., Juneau, T., & Forcese, C. (Eds.). (2021). *Top Secret Canada: Understanding the Canadian Intelligence and National Security Community*. University of Toronto Press.
- Carvin, S. (2021). *Stand on Guard: Reassessing Threats to Canada's National Security*. University of Toronto Press.
- Chesterman, S. (2011). *One nation under surveillance: a new social contract to defend freedom without sacrificing liberty*: Oxford University Press.
- Cianfarani, C. (2020). *How can Canada Succeed in the Cyber Century*. The Hill Times.
- Cragin, R. K. (2014). Resisting violent extremism: A conceptual model for non-radicalization. *Terrorism and Political Violence*, 26(2), 337-353.
- Crettiez, X. (2011). «High risk activism»: essai sur le processus de radicalisation violente (première partie). *Pôle sud*(1), 45-60.
- Dawson, L. L., & Amarasingam, A. (2017). Talking to foreign fighters: Insights into the motivations for Hijrah to Syria and Iraq. *Studies in Conflict & Terrorism*, 40(3), 191-210.
- FATF. (2018). Outcomes FATF Plenary, 17-19 October 2018 [Press release]
- Forcese, C. (2008). *National security law: Canadian practice in international perspective*: Irwin Law.
- Forcese, C. (2011). Spies without borders: International law and intelligence collection. *J. Nat'l Sec. L. & Pol'y*, 5, 179.
- Forcese, C., & Roach, K. (2016). *False security : the radicalization of Canadian anti-terrorism* [1 online resource (xvi, 612 pages)]. Retrieved from <https://www.deslibris.ca/ID/476267>
- Forcese, C., & West, L. (2021). *National security law* (Second edition. ed.). Toronto, ON: Irwin Law.
- Ganor, B. (2002). Defining terrorism: Is one man's terrorist another man's freedom fighter? *Police Practice and Research*, 3(4), 287-304.
- Gill, P., Horgan, J., & Deckert, P. (2014). Bombing alone: Tracing the motivations and antecedent behaviors of lone-actor terrorists. *Journal of forensic sciences*, 59(2), 425-435.
- Gilmour, N., Hicks, T., & Dilloway, S. (2017). Examining the practical viability of internationally recognised standards in preventing the movement of money for the purposes of terrorism: A crime script approach. 24(2), 260-276. doi:doi:10.1108/JFC-04-2016-0027
- Johnson, L. K. (2010). *The Oxford handbook of national security intelligence*. Oxford, New York: Oxford
- Juneau, T., & Carvin, S. (2021). *Intelligence Analysis and Policy Making: The Canadian Experience*. Stanford University Press.
- Le Bomin, G. (2019). *Le cadrage médiatique de l'arrivée des réfugiés syriens au Canada dans trois quotidiens québécois: Le Devoir, La Presse, Le Journal de Montréal (novembre 2015-février 2016)* (Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Trois-Rivières).
- Leman-Langlois, S. (2012). Terrorisme et antiterrorisme: le jeu du pire. *Champ pénal*, IX.
- Mangeau, J. (2023). *Preparing Canada for a New Generation of Security Challenges (Commentary)*. War on the Rocks.
- Murphy, C. (2007). "Securitizing" Canadian policing: a new policing paradigm for the post 9/11 security state? *The Canadian journal of sociology*, 32(4), 449-475.

- O'Reilly, C. (2015). The pluralization of high policing: convergence and divergence at the public-private interface. *British Journal of Criminology*, 55(4), 688-710.
- O'Reilly, C., & Ellison, G. (2005). 'Eye Spy Private High' Re-Conceptualizing High Policing Theory. *British Journal of Criminology*, 46(4), 641-660.
- Paoli, L., Fijnaut, C., & Wouters, J. (Eds.). (2022). *The nexus between organized crime and terrorism: types and responses*. Edward Elgar Publishing.
- Potter, E.H. (2021). Three Cheers for "Diplomatic Frivolity": Canadian Public Diplomacy Embraces the Digital World. In: Cull, N.J., Hawes, M.K. (eds) *Canada's Public Diplomacy*. Palgrave Macmillan Series in Global Public Diplomacy. Palgrave Macmillan, Cham.
- Rolland, N. (2021). Face à la Chine, l'Australie en résistance. *Politique étrangère*, , 65-76.
- Schmid, A. P. (2004). Frameworks for conceptualising terrorism. *Terrorism and Political Violence*, 16(2), 197-221.
- Stewart, I. J., Viski, A., & Brewer, J. (2020). Combating the financing of proliferation: challenges and new tools. *Journal of Financial Crime*, 27(4), 1107-1121.
- Taithe, A. (2022). Chapitre 6. Un climat stratégique en Arctique ?. Dans : Nicolas Regaud éd., *La guerre chaude: Enjeux stratégiques du changement climatique* (pp. 111-126). Paris: Presses de Sciences Po.
- Tofangsaz, H. (2018). Criminalization of Terrorist Financing; From Theory to Practice. *New Criminal Law Review*, 21(1), 57-140. doi:DOI:10.1525/nclr.2018.21.1.57
- West, L. (2019). Watchful eyes: National security review and oversight in Canada. *Available at SSRN 3449183*.

## Renseignements utiles

Site web de l'École de criminologie : [www.crim.umontreal.ca](http://www.crim.umontreal.ca)

Nous vous invitons à consulter le guide étudiant de votre programme :

<https://crim.umontreal.ca/ressources-services/ressources-et-formulaires/>

## Captation visuelle ou sonore des cours

L'enregistrement de ce cours, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, n'est permis qu'à la seule condition d'en avoir obtenu l'autorisation préalable de la part de l'enseignant(e). L'autorisation d'enregistrement n'entraîne d'aucune façon la permission de reproduction ou de diffusion sur les médias sociaux ou ailleurs des contenus captés. Ces dernières sont interdites sous toutes formes et en tout temps.



## ***Règlement des études de premier cycle***

---

Nous vous invitons aussi à consulter le règlement pédagogique :

<https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/#c54619>

### ***Révision de l'évaluation (article 9.5)***

---

Au plus tard 21 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant qui, après vérification d'une modalité d'évaluation a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit peut demander la révision de cette modalité en adressant à cette fin une demande écrite et motivée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du programme auquel il est inscrit. Si le cours relève d'une autre faculté, la demande est acheminée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du cours.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :

<https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/3-Ressources-services/Ressources-formulaires/Protocole et formulaire de demande de r%C3%A9vision de notes %C3%80 ENVOYER.pdf>

### ***Retard dans la remise des travaux (article 9.7b)***

---

Les pénalités de retard sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Toute demande pour reporter la date de remise d'un travail doit être présentée à la responsable du programme. Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10 % le premier jour et de 5 % chacun des quatre jours suivants. Le délai ne peut dépasser cinq jours.

### ***Justification d'une absence (article 9.9)***

---

L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrés suivant l'absence.

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :

[https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/Avis\\_absence\\_examen\\_form.pdf](https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/Avis_absence_examen_form.pdf)

### ***Plagiat et fraude (article 9.10)***

---

La politique sur le plagiat et la fraude sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Tous les étudiants sont invités à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.